

Information réglementée

## Publication relative à une notification de transparence

(article 14, alinéa 1<sup>er</sup> de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes)

**Bruxelles, Belgique, le 31 janvier 2019, 17h45 CET – ASIT biotech (ASIT - BE0974289218)**, société biopharmaceutique belge spécialisée dans la recherche, le développement et la commercialisation future d'une nouvelle génération de produits d'immunothérapie pour le traitement des allergies, annonce aujourd'hui avoir reçu une notification de transparence datée du 28 janvier 2019, dont il résulte que, suite à une augmentation de capital réalisée en date du 10 janvier 2019, la SA SRIW et la SA SOFIPOLE détiennent désormais conjointement 4,94% des droits de vote de la société et repassent donc ainsi sous le seuil de participation de 5%.

La déclaration datée du 28 janvier 2019 comprend les informations suivantes :

- **Motif de la notification**

Franchissement de seuil passif

- **Notification par**

Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle

- **Personnes(s) tenue(s) à notification**

SRIW SA – Avenue Maurice Destenay 13, 4000 Liège  
SOFIPOLE SA – Avenue Maurice Destenay 13, 4000 Liège

- **Date de la transaction**

Le 10 janvier 2019

- **Seuil franchi (en %)**

Le seuil de 5% est franchi.

- **Dénominateur**

Le dénominateur est de 18.640.535 droits de vote

- **La notification est consultable sur le site web de la Société ASIT biotech, dans la section Documentation / Informations réglementées :**

<https://www.asitbiotech.com/fr/investisseurs/documentation>

\*\*\*

### A propos d'ASIT biotech

ASIT biotech est une Société biopharmaceutique belge au stade du développement clinique spécialisée dans le développement et la commercialisation future d'une nouvelle génération de produits d'immunothérapie pour les allergies. Grâce à ASIT+™, sa technologie innovante, ASIT biotech est actuellement le seul développeur d'immunothérapies allergéniques utilisant des peptides naturels soigneusement sélectionnés et calibrés après avoir été extraits d'allergènes naturels hautement purifiés. Le résultat de cette innovation est un traitement de courte durée, ce qui devrait améliorer l'acceptation et l'observance du traitement par les patients et son efficacité dans la vie réelle. Le portefeuille d'ASIT biotech comporte trois produits candidats innovants, ciblant les allergies respiratoires présentant la plus forte prévalence (allergies aux pollens de graminées avec gp-ASIT+™ et aux acariens avec hdm-ASIT+™) et les allergies alimentaires (allergie à l'arachide avec pnt-ASIT+™). Ces produits pourraient permettre d'élargir de manière significative le marché actuel de l'immunothérapie. Enfin, la Société estime que sa plateforme innovante ASIT+™ est flexible et applicable à d'autres types d'allergies.

ASIT biotech compte 26 employés et collaborateurs. Son siège social est à Bruxelles et ses laboratoires à Liège, en Belgique.

Plus d'informations sur [www.asitbiotech.com](http://www.asitbiotech.com).

### Contacts

#### Société

Philippe Ghem  
ASIT biotech  
Tél. : +32 2 264 03 90  
[investors@asitbiotech.com](mailto:investors@asitbiotech.com)



#### Relations investisseurs et médias - France

NewCap  
Dusan Oresansky / Pierre Laurent  
Tél. : +33 1 44 71 94 92  
[asitbiotech@newcap.eu](mailto:asitbiotech@newcap.eu)

#### Relations médias - Belgique

Laure-Eve Monfort  
Tél. : +32 2 290 90 93  
[monfort@comfi.be](mailto:monfort@comfi.be)